



Quand les données statistiques donnent raison à l'argumentation de l'UNSA.

Le rapport annuel de la fonction publique 2020 porte sur des données de 2018. Lors du CCFP, l'UNSA Fonction Publique s'est emparée de deux sujets qui illustrent ses désaccords avec l'état employeur depuis le début du quinquennat : le jour de carence et la baisse du pouvoir d'achat en 2018.

L'UNSA demande l'abrogation du jour de carence et une négociation salariale portant sur 2020, 2021 et 2022

Le jour de carence doit être supprimé !

En 2018, les statisticiens ont pu mesurer de nouveau les effets de la réintroduction du jour de carence mis en œuvre à partir du premier janvier 2018.

Le rapport annuel «confirme l'étude précédente pour les années 2012 et 2013. On constate une diminution des absences courtes (moins de 4 jours) et une augmentation corrélative des absences longues (une semaine à trois mois) entre 2018 et 2019.»

On voit ici les conséquences sur la santé des agents mais aussi sur celle des usagers. C'est l'une des raisons qui a conduit l'UNSA Fonction Publique à demander de nouveau l'abrogation du jour de carence avant la fin du quinquennat.

L'UNSA inscrite à nouveau sur la mesure immédiate qui devrait être déjà prise par rapport à la pandémie actuelle.

La rémunération, un atout pour l'attractivité de la Fonction Publique.

En 2018, la baisse du salaire net moyen dans les trois versants est réelle. Pourquoi ?

«Compte tenu de l'inflation, le salaire net moyen baisse de 1,0 % en euros constants en 2018 : ce repli est en partie dû à la reprise de l'inflation (+1,8 %), et au report de l'application du protocole PPCR»

La suspension d'une année du protocole PPCR était contraire aux principes définis, même si finalement il aura été appliqué avec un an de retard. On mesure ici les conséquences sur le pouvoir d'achat des agents. Conjuguée avec le gel de la valeur du point d'indice, cette décision a affaibli les effets du protocole PPCR. Le système de grilles indiciaires ne se conçoit que si le point d'indice évolue à minima comme l'inflation... dans le cas contraire, en quelques années l'inflation efface les effets des nouvelles grilles. L'UNSA Fonction publique propose, malgré la crise sanitaire, que le gouvernement ouvre un nouveau champ de négociation sur la rémunération de tous les agents qu'ils soient fonctionnaires ou contractuels.

L'engagement des agents doit être reconnu par les employeurs publics et par la société française. Or, l'inflation depuis le début du quinquennat avoisine les 4% et le gel de la valeur du point d'indice est maintenu depuis le début du mandat présidentiel. Les jeunes hésitent à débiter avec des salaires inférieurs à ceux du privé en début de carrière.

Tous les éléments sont réunis pour justifier une négociation salariale qui s'appuierait sur les trois années 2020, 21 et 22.

UNSA FASMI,
au cœur de vos préoccupations